

<b>Type d'emploi</b>	Poste ouvert aux professeurs des écoles titulaires du CAFIPEMF.
<b>Établissement</b>	Académie de Paris
<b>Nature du poste</b>	Chargé(e) de mission académique
<b>Intitulé du poste</b>	Chargé(e) de mission académique « Plan français »
<b>Qualification demandée</b>	Être titulaire du CAFIPEMF La pertinence des diplômes possédés pourra être appréciée par la commission de recrutement.
<b>Date de prise de fonction</b>	Rentrée scolaire 2024
<b>Organisation du temps de travail</b>	Temps plein. Le conseiller ou la conseillère pédagogique à mission académique est totalement déchargé(e) de service d'enseignement. Afin de lui permettre d'accomplir l'ensemble de ses missions dans les meilleures conditions, l'organisation de son service fait l'objet d'une programmation équilibrée des différentes activités dont il ou elle est chargé(e). Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Une réelle souplesse dans l'aménagement des horaires est requise.
<b>Lieux d'exercice</b>	L'ensemble de l'académie. Bureau situé à l'IEN Paris 16 Auteuil Trocadéro
<b>Autorité hiérarchique</b>	Circulaire 2015-114 du 21 juillet 2015. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, le conseiller ou la conseillère pédagogique à mission académique est membre de l'équipe des conseillers et conseillères pédagogiques et son action est à concevoir dans le cadre de la politique départementale. Autorité fonctionnelle : IEN chargé de la mission académique Français

### **Description des missions :**

Le conseiller ou la conseillère pédagogique « **Plan Français** » est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale. Il ou elle exerce ses missions sous l'autorité fonctionnelle de l'Adjoint en charge du premier degré et travaille avec l'IEN chargé de la mission Français ».

Depuis la rentrée 2020, la formation des professeurs est engagée dans une nouvelle logique avec notamment, une exigence de formations concrètes au plus près des pratiques de classes, pour mieux répondre aux attentes des professeurs. Cela se traduit notamment par la mise en place des « constellations », c'est-à-dire de modalités de formation fondées sur l'accompagnement de groupes de 6 à 8 professeurs des écoles dans toutes les circonscriptions. Cette organisation permet de se centrer sur les priorités ministérielles, avec des temps d'échanges entre pairs, des temps de mutualisation de pratiques et d'observations en classe, animés par les RFC et sous la responsabilité de l'IEN de circonscription.

Pour se faire, il est nécessaire de former et d'outiller les RFC en déployant une formation ambitieuse et volontariste prise en charge en partie au niveau national, en partie au niveau académique.

L'ambition de l'académie est de consolider encore la formation en français déjà entreprise au sein des constellations, de dynamiser la réflexion dans les différents domaines du français aux cycles 2 et 3, de soutenir les temps de formation et d'animation pédagogiques obligatoires (18h) ou de stages de formation continue. L'ensemble suppose de développer une vision de parcours de l'élève conduisant à travailler les liaisons intercycles et interdegrés.

Les principales missions s'exercent dans un cadre académique selon 4 grands pôles :

1. **Formation et accompagnement de formateurs et formatrices, des équipes de circonscription dans la mise en œuvre du plan « français » en cycles 2 et 3 :**
  - « **En appui de l'IEN mission Plan Français** », animer et coordonner le réseau académique des référents Français de circonscription : le ou la CP français participera et animera leur formation en lien avec les différents partenaires, dans le cadre du pilotage académique.
  - **Participer activement à la formation ou à l'accompagnement des équipes de circonscription** dans la conception et/ou mise en œuvre d'actions de formation : animations pédagogiques ou constellations, stages de formation continue en français, utilisation des analyses des évaluations nationales (CP, CE1 et 6<sup>ème</sup>) dans le pilotage.
2. **Formation académique des PE, des PEMF, des directeurs d'école et des PEC :** Concevoir et animer la formation réalisée dans différents stages proposés au niveau académique pour développer et/ou renforcer les connaissances théoriques et scientifiques et compétences didactiques et pédagogiques des enseignants en français. Pour les directeurs, proposer des pistes d'impulsion et/ou de déclinaison possible du Plan Français au sein de leur école. Ce travail se fera en étroite collaboration avec les autres formateurs académiques dédiés aux fondamentaux.
3. **Conception et mise à disposition de ressources en Français au niveau académique :** animation et gestion du site *Français à l'école*, participation à la construction de ressources m@gistère, productions de ressources didactiques, mise en œuvre de projets divers à l'échelle académique....
4. **Aide et conseil auprès de l'inspecteur pilote de la mission Français :** il s'agira notamment de veiller à la coordination et à la cohérence académique des actions de formation proposées et d'apporter à l'IEN pilotes les éléments nécessaires pour lui permettre la prise de décision, à la régulation ou à l'appréciation des actions mises en œuvre dans le cadre du plan français. Il ou elle pourra être aussi en lien avec le réseau national de formateurs et formatrices de la Dgesco.
5. **Participer aux travaux des différents groupes académiques :** groupe de pilotage académique du plan Français, groupe académique français (dont il est membre de droit), groupe « évaluations ». Il ou elle peut être aussi sollicité lors de l'organisation du CRPE (écrits et oraux). D'une manière générale, il ou elle participe à la mise en œuvre des programmes et de toutes les actions visant une amélioration des résultats des élèves en français.

Le CP rendra compte annuellement de la réalisation des actions, par un rapport d'activités au DASEN.

#### **PROFIL de COMPÉTENCES**

Le/la candidat(e) devra posséder :

- des connaissances en français permettant d'appréhender les notions vues à l'école primaire ;
- des solides compétences didactiques et pédagogiques dans le domaine de l'enseignement du français ;
- d'une culture littéraire réelle et confirmée ;
- d'une expérience de formation d'enseignants, en tant que conseiller pédagogique et/ou RMC ;
- d'une maîtrise des outils numériques.

Le/la candidat (e) devra faire preuve :

- de compétences à travailler en équipe (avec le groupe académique, les IEN, les conseillers pédagogiques, les équipes de formateurs académiques,...) ;
- de capacités de gestion et d'animation de groupes et du rendu compte du travail en cours ou effectué ;
- d'adaptation et de disponibilité éventuellement en dehors des horaires habituels de service ;
- de qualités relationnelles et de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement ;
- de qualités de déontologie, de discrétion professionnelle et de loyauté.

#### **Contacts :**

- Stéphanie SARMIENTO CABANA, IEN mission Plan Français : [Stephanie.Sarmiento-Cabana@ac-paris.fr](mailto:Stephanie.Sarmiento-Cabana@ac-paris.fr)
- Division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public : [mvt1degre@ac-paris.fr](mailto:mvt1degre@ac-paris.fr)



•